



Fonds de préparation
Rapport d'activité annuel des pays
participant à la REDD+

v. 2019



Fonds de préparation du FCPF : Rapport d'activité annuel des pays participant à la REDD+

À propos de ce document

Ce modèle est à l'usage des pays participant au FR (Fond de Préparation) de la REDD+ pour rendre compte de leurs progrès annuels en matière d'activités de préparation à la REDD+ en général et d'activités soutenues par le FCPF en particulier. Les données fournies par ces rapports représentent une source d'information centrale pour mesurer les progrès par rapport aux résultats escomptés du FCPF et aux indicateurs de performance, tels qu'énoncés dans le cadre de suivi et d'évaluation du FCPF.

Préparation du rapport

Les rapports couvrent les progrès réalisés jusqu'au 30 juin de chaque année.

Lors de la préparation du rapport, Les pays participants à la REDD+ devraient s'inspirer du système de suivi et d'évaluation du pays pour la REDD+ (composante 6 de la R-PP) et consulter les membres de l'équipe nationale de la REDD+ ou d'un organe équivalent. Les contributions des parties prenantes, y compris les populations autochtones et les organisations de la société civile, devraient être intégrées, les opinions divergentes étant enregistrées comme il convient. Des définitions détaillées, indicateur par indicateur, et guide d'établissement des rapports sont fournis dans le cadre de suivi et d'évaluation du FCPF (<https://www.forestcarbonpartnership.org/monitoring-and-evaluation-0>).

Calendrier de présentation des rapports

Les rapports remplis doivent être soumis à l'équipe de gestion du FCPF (FMT) **15 juillet chaque année.**

SECTION A : SOMMAIRE NARRATIF

1. En bref, quels ont été les principales activités liées à la préparation à la REDD+ livrées dans votre pays au cours de la dernière année ?
 - Par exemple, élaboration de stratégies / politiques, événements de consultation des parties prenantes, renforcement des capacités / formation, initiatives de sensibilisation
 - Veuillez être aussi précis que possible, en fournissant par exemple le nom, la date et le nombre de participants aux événements de consultation (classés par sexe, si disponibles), nom de la politique en cours d'élaboration, institutions impliquées dans la rédaction des politiques

Les activités majeures liées à la préparation à la REDD+ au cours de l'année dernière ont été réalisées de manière participative, inclusive et transparente avec l'ensemble des parties prenantes.

On peut citer :

- Le nouveau code forestier a été adopté par le gouvernement le 30 janvier 2019. Le projet de loi portant code forestier a été présenté aux membres de la Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement de l'Assemblée Nationale le 20 juin 2019. Les membres de ladite commission l'ont adopté à l'unanimité le même jour. Ce projet de loi devrait être adopté le 17 juillet par l'Assemblée Nationale ;
- La déclaration de la Politique de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts a été

entérinée en Conseil Présidentiel le jeudi 17 mai 2018 et adoptée en Conseil des Ministres le mercredi 23 mai 2018. A cette suite, le Ministère en charge des eaux et forêts a présenté le 28 février 2019, la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts. 142 participants issus de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile, des collectivités décentralisées et des partenaires techniques et financiers, ont effectivement pris part à cet atelier;

- Le plan de mise en œuvre des activités du cadre d'action commune 2018- 2020 et le budget associé ont été respectivement validé par le Comité de Pilotage de l'initiative cacao-forêt les 29 juin et 9 novembre 2018 en présence de 62 personnes ;
- La carte d'occupation du sol de la Côte d'Ivoire autour de l'année pivot 2016 réalisée par le Secrétariat Exécutif Permanent REDD+ en collaboration avec le BNETD/CIGN, a été livrée officiellement au cours d'une cérémonie organisée le 24 mai 2019 en présence de 98 personnes issues des parties prenantes nationales et internationales du mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire. Les résultats de cette cartographie font état de 3.427.963 ha de forêt et environ 2,7 millions de forêt dégradée.

2. Quelles ont été les principales réalisations liées à la préparation à la REDD+ observées dans votre pays au cours de la dernière année ?

- Par exemple, x nombre de personnes ayant participé à des consultations REDD+ (classés par sexe, si disponible), stratégie nationale REDD+ finalisée, politiques nationales REDD+ officiellement adoptées, SNSF établi, accord de partenariat avec une association du secteur privé signé

Au cours de l'année dernière, les principales réalisations suivantes ont été obtenues :

- Le document du Readiness Package a été endossé en septembre 2018, à la 11eme assemblée des participants du fonds de partenariat pour le carbone forestier en sa résolution PC/26/2018/2. Ce document qui permet de dresser un bilan des progrès accomplis par la Côte d'Ivoire, de tirer profits des acquis, d'évaluer les lacunes et de définir les actions à suivre pour passer à l'étape de réalisation des activités basées sur les résultats.
- La Côte d'Ivoire s'est engagée dans le programme de réduction des émissions (PRE) du fonds carbone dès octobre 2015 à travers la soumission de son ER-PIN et sa note d'intention à la banque mondiale.
- Faisant suite à la convention signée avec Mondelez International en 2017, le Secrétariat Exécutif Permanent de la REDD+ a signé le 31 Mai 2019 une convention avec le chocolatier CEMOI afin de garantir la traçabilité du cacao et de quantifier les impacts environnementaux positifs des projets de durabilité de CEMOI. En outre, une convention entre le SEP-REDD+ et Cargill est en cours de finalisation et devrait être signée avant le 30 septembre 2019.
- Dans l'optique de poursuivre la mise en œuvre des conventions signées avec l'Association Interprofessionnelle des producteurs du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire (APROMAC) et l'Association Interprofessionnelle du Palmier à Huile (AIPH), deux séances de travail se sont tenues les 25 et 27 septembre 2018 respectivement avec l'AIPH et l'APROMAC. Ces séances ont permis d'affiner les actions identifiées dans le cadre national d'investissement de la stratégie nationale REDD+ avec chacune des interprofessions et d'élaborer deux feuilles de route pour la mise en

œuvre de l'agriculture zéro-déforestation à travers la conduite d'actions de durabilité des filières hévéa et palmier à huile;

- Des rencontres d'échanges ont été organisées avec les ministères clés et la société civile, les 13, 22 et 23 novembre 2018 afin de renforcer les capacités des représentants des ministères et de la société civile sur les options stratégiques *Agriculture zéro déforestation, l'Energie domestique durable et l'Exploitation minière respectueuse de l'environnement* et affiner les actions du cadre national d'investissement à travers une feuille de route qui a été élaborée.
- Du 4 au 6 juillet 2018, 62 journalistes ont eu leurs capacités renforcées sur les changements climatiques et le mécanisme REDD+. Cette activité a permis de mobiliser les journalistes autour du SEP-REDD+, de créer les conditions pour renforcer la visibilité de la REDD+ à travers la publication des articles et des reportages sur le mécanisme REDD+ en Côte d'Ivoire;
- Sur la période du rapport, nous avons enregistré 55 258 visiteurs pour 203 626 visites sur le site internet du SEP-REDD+. Pour ce qui concerne les réseaux sociaux, nous avons 1 570 abonnés sur Facebook et 159 sur twitter;
- Dans le cadre des activités de sauvegardes environnementale et sociale, les activités consignées dans le tableau suivant ont été menées.

Activités	Dates	Nombre de personnes	Nombre de femmes
Ateliers de « réunions publiques » avec l'ANDE sur le rapport de l'EESS et les rapports cadres (dans les localités de Bongouanou, Yamoussoukro, Dimbokro, Soubré, San Pedro et Duékoué)	11 - 21 décembre 2018	156	30
Atelier de formation sur la « Gouvernance environnementale et sociale du secteur minier » (appui à l'ANDE)	6 - 8 février 2019	82	20
Ateliers d'examen techniques et de validation du rapport de l'EESS et les rapports cadres de la SN REDD+ par la commission interministérielle (sous la présidence de l'ANDE)	27- 28 décembre 2019	53	10
Atelier de formation sur « le Nouveau Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale »	28 au 30 novembre 2019	65	24
Atelier d'installation des Comités de gestion de plaintes dans la région du N'ZI	15 févr1ier 2019	43	7
Atelier d'installation des Comités de gestion de plaintes dans la région de la NAWA	15 févr1ier 2019	49	8
Atelier de formation des membres des Comités de gestion des plaintes de la région du N'ZI	14- 17 mai 2019	125	25
Atelier de formation des membres des Comités de gestion des plaintes à Soubré (région de la NAWA)	20- 21 mai 2019	45	9
Atelier de formation des membres des Comités de gestion des plaintes à Méagui (région de la NAWA)	23- 24 mai 2019	54	10
TOTAL		672	143

- Dans le cadre de l'élaboration du Programme d'Investissement Forestier (PIF), un atelier régional d'évaluation de la gouvernance forestière sur la base de l'outil PROFOR a été organisé, du 20 au 21 septembre 2018. Cet atelier a enregistré la participation de 48 personnes issues du corps préfectoral, des ministères clés, de la société civile, ONG, industriels du bois, du cacao et des centres de recherches ;
- Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication du SEP-REDD+ et afin de susciter une forte adhésion, une implication plus active et une appropriation par les communautés locales y compris les bénéficiaires, 5 Organisations Non Gouvernementales ont été recrutées et réalisent actuellement des campagnes d'information, de sensibilisation et de formation à l'endroit des communautés locales des zones prioritaires de la REDD+ et des zones du PIF. Sur la période du rapport, les capacités techniques et matérielles de ces 5 ONG ont été renforcées. Ces ONG ont formé à ce jour 700 personnes dont 30% de femmes.

3. Quels ont été les principaux défis et / ou problèmes liés à la préparation à la REDD+ + au cours de la dernière année ?

- Par exemple, manque d'engagement de la part des principales parties prenantes, obstacles politiques, financement limité

- L'appui du FCPF au pays a permis de construire l'infrastructure nationale REDD+. L'importance des ressources allouées (Fonds d'appui à la préparation de la REDD+ et le fonds additionnel) a permis de placer le SEP-REDD+ au cœur des échanges au niveau national. L'interruption de cette assistance, couplée à l'absence de visibilité pour les années à venir, constitue un risque majeur pour la coordination et la durabilité des actions entreprises dans le cadre du processus REDD+ en Côte d'Ivoire.
- Les défis : assister la Côte d'Ivoire pour assurer l'atteinte des objectifs et la durabilité des actions REDD+ en favorisant l'appropriation de toutes les actions par le gouvernement.

4. Quelles sont les principales activités liées à la préparation à la REDD+ + que vous espérez réaliser au cours de la prochaine année ?

- Par exemple, organiser x événements de consultation, soumettre un R-Package au CP, finaliser le SIS, commander des recherches sur les options de la stratégie REDD+

Il s'agira au cours de la prochaine année, de :

- Finaliser le plan de partage des bénéfices ;
- Finaliser le registre national des projets et programmes dans le Géoportail REDD+ ;
- Finaliser les instruments de sauvegardes du mécanisme REDD+ ;
- Poursuivre la mise en place les Comités de Gestion des Plaintes des régions de San Pedro et Cavally ;
- Finaliser la stratégie de communication, axée sur une approche de changement de comportement ;
- Organiser une seconde formation sur le processus de négociation et signature du contrat d'achat de réductions des émissions (ERPA) au profit des acteurs clés au niveau décisionnel de l'Etat ;

- Procéder à la signature du ERPA.

SECTION B : PROGRÈS DE LA PRÉPARATION

5. Veuillez fournir votre propre évaluation des progrès nationaux par rapport à toutes les sous-composantes de la préparation à la REDD+ :

(Indicateur OV.1.B: Nombre de pays soutenus par le FCPF qui ont mis en place une stratégie nationale REDD+, un NREF / NRF, un SNSF et un SIS; Indicateurs du produit 1.3)

Clé d'évaluation du progrès :

Complétée	Le sous-composant a été complété
	Progrès significatif
	En bonne progression, plus de développement requis
	Développement supplémentaire requis
	Pas encore de progrès
N / A	Le sous-composant ne s'applique pas à notre processus

Sous-composant	Cote de progression (marquez «X» selon le cas)	Évaluation narrative (expliquez brièvement votre note)	
Composant 1 R-PP : Organisation et consultation de la préparation			
Sous-composant 1a : Gestion nationale de la REDD+	Complétée	Les dispositifs nationaux de gestion de la REDD+ sont mis en place, opérationnels et jouent pleinement leur rôle dans le mécanisme REDD+. Toutefois, le manque de moyens financiers pourrait freiner le bon état d'avancement de cette sous-composante.	
			X
	N / A		
Sous-composant 1b : Consultation, participation et sensibilisation	Complétée	La participation et l'engagement des parties prenantes sont réalisés de manière efficace et transparente sur la base d'une analyse des différentes parties prenantes et avec des méthodes spécifiques adaptées en fonction des axes de préparation à la REDD+. Les résultats des consultations sont systématiquement intégrés dans les dispositifs de gestion et dans	
			X

Sous-composant	Cote de progression (marquez «X» selon le cas)	Évaluation narrative (expliquez brièvement votre note)
	N / A	<p>les différents produits et mécanismes élaborés dans le cadre de la préparation à la REDD+ en Côte d'Ivoire. Utilisés pour la préparation à la REDD+.</p> <p>Des actions de communication efficaces et utilisant les outils adaptés sont menées et vont être mises en cohérences dans une stratégie et un plan de communication.</p>
Composant 2 R-PP : Stratégie de préparation à la REDD+		
<p>Sous-composant 2a : Évaluation de l'utilisation des terres, des facteurs de changement de l'utilisation des terres, du droit forestier, des politiques et de la gouvernance</p>	<p>Complétée</p> <p>X</p> <p>N / A</p>	<p>Les évaluations et analyses ont été menées pour la conception et la mise en place des instruments et dispositifs de gestion de la REDD+ ainsi que l'étude de la faisabilité de mécanismes incitatifs et financiers pour la REDD+. La hiérarchisation des facteurs de déforestation et de dégradation des forêts, le choix et la conception des options stratégiques REDD+ se sont opérés en plusieurs étapes sur la base d'études et d'une approche participative intersectorielle.</p> <p>Les options stratégiques hiérarchisées retenues prennent en considération les exigences économiques et les objectifs de la REDD+. Enfin, l'analyse du cadre juridique de mise en œuvre de la REDD+ en Côte d'Ivoire a identifié les principales insuffisances des textes juridiques existants et a mis en évidence des améliorations qui pourraient être apportées.</p> <p>Le cadre d'investissement national, qui doit permettre de décliner les options stratégiques de la SN-REDD+ en plan d'action budgétisé, est finalisé.</p>
<p>Sous-composant 2b : Options de la stratégie REDD+</p>	<p>Complétée</p> <p>X</p>	<p>Les évaluations et analyses réalisées et la mise en place d'un processus participatif et intersectoriel efficace a permis de développer une Stratégie Nationale REDD+ ayant des options stratégiques hiérarchisées et dont la faisabilité politique, environnementale et sociale a été analysée et confirmée. Ce processus a permis d'initier des réformes sectorielles qui mettent en adéquation le Plan de Développement National et ses politiques sectorielles d'une part et la SN-REDD+ et ses</p>

Sous-composant	Cote de progression (marquez «X» selon le cas)	Évaluation narrative (expliquez brièvement votre note)
	N / A	options stratégiques d'autre part.
Sous-composant 2c : Cadre de mise en œuvre	Complétée	Si les réformes des différents secteurs impliqués dans la REDD+ ont été engagées, des lois et textes d'application dans des domaines de première importance doivent être promulgués et par la suite appliqués sur le terrain. De plus si le travail a été engagé en ce qui concerne l'élaboration des directives de mise en œuvre, le mécanisme de partage des avantages et la procédure d'agrément doivent encore être conceptualisés et le mécanisme de gestion des plaintes opérationnalisé sur les zones d'exécution des projets, programmes et initiatives REDD+. Plusieurs opportunités pour le financement de la REDD+ sont actuellement explorées, mais un important travail est encore nécessaire pour mobiliser les financements adaptés aux besoins et les articuler.
	X	
	N / A	
Sous-composant 2d : Impacts sociaux et environnementaux	Complétée	Les versions finales de l'EESS et des instruments de sauvegardes sont en cours de finalisation. L'ensemble des parties prenantes ont été consultées au cours des enquêtes publiques réalisées par l'Agence Nationale de l'Environnement (ANDE) pour leur élaboration. Les versions finales devraient disponibles avant le 30 septembre 2019.
	X	
	N / A	
Composant 3 R-PP : Niveau des émissions de référence / niveaux de référence		
Composant 3 : Niveau des émissions de référence / niveaux de référence	Complétée	Un NRF national et un NRF relatif à la zone sud-ouest du pays (zone du développement du programme de réduction des émissions du fonds Carbone) ont été développés de manière participative, suite à un processus de renforcement des capacités des parties prenantes. La méthodologie utilisée est cohérente entre les deux NRF et a été transparente compatible avec les Directives" de la CCNUCC (Décision 4 / CP15, cadre méthodologique du Fonds carbone du FCPF et lignes directrices les plus récentes du GIEC.
	X	
	N / A	
Composant 4 R-PP : Systèmes de surveillance des forêts et des garanties		
Sous-composant 4a : Système national de surveillance des forêts	Complétée	Le SNSF de Côte d'Ivoire a été élaboré de manière participative sous la coordination du SEP-REDD+ avec la mise en place d'un groupe
	X	

Sous-composant	Cote de progression (marquez «X» selon le cas)	Évaluation narrative (expliquez brièvement votre note)
	[Jaune]	de travail dédié composé des structures nationales productrices de données dont les capacités ont été renforcées.
	[Orange]	
	[Rouge]	
	N / A	<p>Le SNSF combine télédétection et données de terrain et comporte 4 composantes : (i) suivi de l'occupation du sol par satellite (ii) IFN avec données dendrométriques et de sol (iii) suivi communautaire des forêts, et (iv) inventaire de gaz à effet de serre.</p> <p>A cet effet le groupe de travail a développé un plan d'action SNSF 2017-2020 qui est en cours de mise en œuvre.</p> <p>Des méthodologies spécifiques ont été développées (HCV, HCS, suivi de l'occupation des sols) pour assurer un lien direct entre les options de la SN-REDD+ et le SNSF, elles doivent encore être finalisées et testées.</p> <p>Un Géoportail a été élaboré pour assurer la compilation et la diffusion des données du SNSF et des protocoles d'accords pour l'échange des données ont été développés.</p>
	Complétée	
[Vert]		
[Jaune]		X
[Orange]		
[Rouge]		
<p>Sous-composant 4b : Système d'information sur les avantages multiples, les autres impacts, la gouvernance et les garanties</p>	N / A	<p>La réalisation de l'étude « cartographie des bénéfices multiples de la REDD+ en Côte d'Ivoire » a permis de mettre en évidence les opportunités pour le renforcement des bénéfices multiples et d'orienter les actions à mener selon les spécificités écosystémiques du découpage du territoire pour maximiser les impacts positifs et minimiser les impacts négatifs.</p> <p>Un SIS pour la REDD+ en Côte d'Ivoire a été conceptualisé de manière participative, il (i) définit le dispositif de collecte, de traitement et de diffusion des données de sauvegardes et (ii) identifie des données permettant d'alimenter le dispositif. Il n'est cependant pas encore opérationnel notamment sur les aspects développement logiciel et partenariats pour la bonne mise en œuvre du système.</p>

SECTION C : Avantages non-carbone

6. Votre stratégie ou votre plan d'action national REDD+ comprend-il des activités visant directement à soutenir et à améliorer les moyens de subsistance (par exemple, un de vos objectifs de programme est explicitement ciblé sur les moyens de subsistance ; votre approche des avantages non-carbone intègre explicitement les moyens de subsistance)?

(Indicateur 3.2.b : Nombre de pays REDD+ participants dont les stratégies REDD+ comprennent des activités visant directement à soutenir et améliorer les moyens de subsistance)

Oui	X
-----	---

(Supprimez, le cas échéant)

Si oui, veuillez fournir plus de détails, y compris des pièces jointes et / ou des références à la documentation qui décrit votre approche :

La stratégie nationale REDD+ plus précisément l'option stratégique Agriculture Zéro Déforestation vise à travers un de ces objectifs à améliorer équitablement les moyens de subsistance des producteurs, femmes, hommes et leurs communautés. Cela se fera à travers la politique et mesure 3 de cette option stratégique : *Soutien aux petits producteurs pour l'amélioration de la productivité.*

- Amélioration des techniques agricoles via la promotion de l'agroforesterie pour renforcer la résilience des systèmes agricoles face au changement climatique, mais aussi pour assurer la diversification des sources de revenus ;
- Renforcement de l'encadrement fournit aux hommes et aux femmes, petits exploitants agricoles à travers (i) le renforcement des capacités du conseil agricole (formation, moyens matériels et financiers) ; (ii) la facilitation de l'accès aux services du conseil agricole ; (iii) l'amélioration des outils de vulgarisation ; (iv) l'amélioration de la collaboration recherche-vulgarisation-production ;
- Amélioration l'accessibilité aux matériels végétaux sélectionnés et des fertilisants par (i) l'amélioration de la disponibilité des semences déjà mises au point par la recherche ; (ii) le renforcement de la recherche agronomique sur les semences améliorées résistantes aux maladies ; (iii) la promotion des techniques de production des engrais biologiques ; (iv) la Promotion de la lutte intégrée contre les maladies et les ravageurs des cultures à travers la valorisation de l'agroforesterie
- Accroissement des moyens financiers pour les exploitants agricoles par (i) la création et l'opérationnalisation du fonds de développement agricole ; (ii) la mise en place de produits bancaires et d'assurance adaptés aux petits exploitants agricoles ; (iii) la promotion et la création d'établissements financiers agricoles et (iv) la structuration des systèmes d'épargne et de crédits agricoles.
- Amélioration du niveau de maîtrise de l'eau pour les cultures vivrières telle que le riz, par la (i) construction de retenues d'eau ; (ii) la promotion et la facilitation de l'accès au petit matériel d'irrigation ; (iii) la mise en place d'un dispositif de gestion intégrée de ressources en eau ; (iv) l'aménagement des bas-fonds et des points d'eau en zones urbaines et périurbaines pour les cultures vivrières.

7. Votre stratégie ou votre plan d'action national REDD+ comprend-il des activités visant directement à conserver la biodiversité (par exemple, un de vos objectifs de programme est explicitement ciblé sur la conservation de la biodiversité ; votre approche des avantages non-carbone intègre explicitement la conservation de la biodiversité)?

(Indicateur 3.3.b Nombre de pays REDD+ participants du FP dont les stratégies REDD+ comprennent des activités visant directement à conserver la biodiversité)

Oui	<input checked="" type="checkbox"/>	(supprimez, le cas échéant)
-----	-------------------------------------	-----------------------------

Si oui, veuillez fournir plus de détails, y compris des pièces jointes et / ou des références à la documentation qui décrit votre approche

La stratégie nationale REDD+ à travers l'option stratégique 3 entend renforcer la protection de ces espaces afin de conserver durablement leurs riches biodiversités et le patrimoine culturel national. Les mesures envisagées sont les suivantes : (i) Actualisation des données sur l'ensemble des aires protégées, délimitation et géo référencement; (ii) Appui aux communautés locales pour la sécurisation foncière des forêts sacrées ; (iii) Clarification des statuts des forêts sacrées et enregistrements de ceux-ci comme forêts protégées ; (iii) Paiements des communautés à travers le dispositif PSE afin de leurs permettre de conserver d'avantages les forêts et de créer une dynamique collective de reforestation et de conservation de la biodiversité des dernières forêts villageoises avec les communautés locales selon différentes modalités.

SECTION D : FINANCES

8. Veuillez détailler le montant de tous les financements reçus à l'appui du développement et de la livraison de votre processus national de préparation à la REDD+ depuis la date à laquelle votre R-PP a été signé. Les chiffres doivent inclure uniquement le financement sécurisé (c'est-à-dire entièrement engagé) - les contributions ex ante, (non confirmées) ou en nature ne doivent pas être incluses :

(Indicateur 1.B : Montant des financements mobilisés pour soutenir le processus de préparation à la REDD+ (classé par public, privé, dons, prêts))

Montant (DOLLARS AMÉRICAINS)	Source (par exemple, FCPF, PIF, nom du département gouvernemental)	Date d'engagement (MM / AA)	Financement public ou privé ? (Supprimez, le cas échéant)	Subvention, prêt ou autre ? (Supprimez, le cas échéant)
\$3,800,000	FCPF	2014	Privé	Subvention
\$ 3,210,000	ONU-REDD	2014	Privé	Subvention
\$ 250,000	IRD	2014	Privé	Subvention
\$ 794,712	GOUVERNEMENT	2014	Public	Subvention

\$ 437,000	UE-REDD	2015	Privé	Subvention
\$ 2,431,000	AFD/C2D	2015	Privé	Subvention
\$ 5,000,000	FCPF	2017	Privé	Subvention
\$ 15,000,000	PIF/Bm	2018	Privé	Subvention et Prêt
\$ 9,000,000	PIF/BAD	2018	Privé	Subvention et Prêt

9. Veuillez détailler toute contribution financière ex ante (non confirmée) ou en nature que vous espérez obtenir à l'appui de votre processus national de préparation à la REDD+ :

Montant (DOLLARS AMÉRICAINS)	Source (par exemple, FCPF, PIF, nom du département gouvernemental)	Financement public ou privé ? (Supprimez, le cas échéant)	Subvention, prêt ou autre ? (Supprimez, le cas échéant)
\$ 30,000,000	GCF	Privé	Subvention
\$ 60,000,000	Fonds carbone (ERP)	Privé	Autre (basé sur la performance)
\$ 4,500,000	DGM	Privé	Subvention

SECTION E : PERFORMANCE DU FCPF

10. Pour aider à mieux comprendre les forces, les faiblesses et les contributions du FCPF à REDD+, veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes :

(Indicateur 4.B: Évaluation par Les pays participants du rôle du FCPF dans les processus REDD+ nationaux et de leur contribution)

Marquez 'X' comme approprié

	Je ne suis pas du tout d'accord	Je ne suis pas d'accord	Neutre	Je suis d'accord	Je suis tout à fait d'accord
Le soutien du FCPF a eu une influence centrale sur le développement de nos systèmes et processus REDD+ nationaux					X
Le soutien du FCPF a amélioré la qualité de nos systèmes et processus REDD+ nationaux					X
Le soutien du FCPF a amélioré les capacités nationales pour développer et exécuter des projets REDD+					X
Le soutien du FCPF a aidé à assurer une participation substantielle de multiples parties prenantes (y compris les femmes, les PA, les OSC et les communautés locales dans nos systèmes et processus REDD+ nationaux)					X

Commentaires / éclaircissements, le cas échéant :

L'appui du FCPF a permis de préparer avec l'ensemble des parties prenantes. Le mécanisme REDD+ avec l'appui du FCPF a été inclusif, participatif. L'ensemble des parties prenantes participent effectivement à toutes les activités de la REDD+ y compris l'élaboration des documents stratégiques et projets à soumettre. Cela se traduit par l'élaboration et la validation du programme d'investissement forestier

(24,000,000 \$), le Mécanisme spécial de dons en faveur des populations locales (4,500,000 \$), le Programme de réduction des émissions. En somme, la phase de préparation de la REDD+ a influencé certaines politiques et stratégies dans le pays avec la prise en compte de la REDD+ dans le Plan National de développement 2016 – 2020.

11. Pour aider à évaluer l'utilité et l'application des produits de connaissance du FCPF (publications, séminaires, événements d'apprentissage, ressources Web), veuillez indiquer dans quelle mesure vous êtes d'accord avec les affirmations suivantes :

(Indicateur 4.3.a: Mesure dans laquelle les produits d'apprentissage, les preuves et les produits de connaissances du FCPF sont utilisés par Les pays participants)

Marquez 'X' comme approprié

	Je ne suis pas du tout d'accord	Je ne suis pas d'accord	Neutre	Je suis d'accord	Je suis tout à fait d'accord
Nous accédons régulièrement aux produits de connaissances du FCPF pour obtenir des informations liées à la REDD+					X
Les produits de connaissance du FCPF sont pertinents pour nos exigences d'information liées à la REDD+					X
Les produits de connaissance du FCPF sont suffisants pour répondre à toutes nos exigences en matière d'informations liées à la REDD+				X	
Le site Web du FCPF est une ressource utile pour accéder aux informations liées au FCPF et à la REDD+					X

Commentaires / éclaircissements, le cas échéant :

Les produits de connaissance du FCPF nous ont été d'un apport inestimable de tout point de vue. Son site internet est une bibliothèque qui contient l'essentiel des documents qui nous ont servis au cours de cette phase de préparation à la REDD+.

SECTION F : COMMENTAIRES FINAUX

12. Le cas échéant, veuillez fournir d'autres commentaires ou clarifications concernant votre travail sur la préparation à la REDD+ au cours de la dernière année :